

Cote du document: EB 2021/134/R.43/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 19 b) ii) c)  
Date: 30 décembre 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

**Mémoire du Président**

**Proposition de financement additionnel  
en faveur de la**

**République de Madagascar pour le**

**Programme de développement de filières  
agricoles inclusives**

Numéro du projet: 2000001492

**Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Questions techniques:

**Sara Mbago-Bhunu**  
Directrice régionale  
Division Afrique orientale et australe  
téléphone: +39 06 5459 2838  
courriel: s.mbago-bhunu@ifad.org

**Ibrahima Bamba**  
Directeur de pays  
téléphone: +254 20 762 4414  
courriel: i.bamba@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États  
membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-quatrième session  
Rome, 13-16 décembre 2021

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iii</b>
<b>Recommandation pour approbation</b>	<b>1</b>
<b>I. Contexte et description du programme</b>	<b>1</b>
A. Contexte	1
B. Description du programme initial	1
<b>II. Justification du financement additionnel</b>	<b>1</b>
A. Raison d'être	1
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	4
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coût, avantages et financement	6
<b>III. Gestion des risques</b>	<b>10</b>
A. Risques et mesures d'atténuation	10
B. Catégorie environnementale et sociale	10
C. Classement au regard des risques climatiques	11
<b>IV. Exécution</b>	<b>11</b>
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Cadre organisationnel	11
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique	12
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	13
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>13</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>13</b>

## Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

---

### Équipe d'exécution du programme

---

Directrice régionale:	<b>Sara Mbago-Bhunu</b>
Directeur de pays/ chargé de programme de pays:	<b>Ibrahima Bamba</b>
Responsable technique:	<b>Jean-Philippe Audinet</b>
Responsable des finances:	<b>Aïssata Bangoura</b>
Spécialiste climat et environnement:	<b>Paxina Chileshe</b>
Juriste:	<b>Aspasia Tsekeri</b>

---

## **Sigles et acronymes**

BAfD	Banque africaine de développement
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DEFIS	Programme de développement de filières agricoles inclusives
FDA	Fonds de développement agricole
FVC	Fonds vert pour le climat
GALS	Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes
MAEP	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PTBA	plan de travail et budget annuel
UCP	unité de coordination du programme

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/Bénéficiaire:</b>	République de Madagascar
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
<b>Coût total du programme:</b>	250 millions d'USD
<b>Montant du financement initial du FIDA:</b>	37,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 53 millions d'USD)
<b>Conditions du financement initial du FIDA:</b>	Conditions particulièrement concessionnelles; 50% sous forme de prêt, 50% sous forme de don relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)
<b>Montant du financement additionnel du FIDA:</b>	83,5 millions d'USD
<b>Conditions du financement additionnel du FIDA:</b>	Conditions particulièrement concessionnelles; 73% sous forme de prêt, 27% sous forme de don relevant du CSD
<b>Cofinanceurs:</b>	Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP)  Fonds vert pour le climat (FVC)
<b>Montant du cofinancement:</b>	Fonds de l'OPEP: 20 millions d'USD  FVC: 53,9 millions d'USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Fonds de l'OPEP: 100% sous forme de prêt  FVC: 100% sous forme de don
<b>Contribution de l'Emprunteur/ du Bénéficiaire:</b>	25,3 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	14,3 millions d'USD

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 52.

### I. Contexte et description du programme

#### A. Contexte

1. Le Programme de développement de filières agricoles inclusives (DEFIS), approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2017<sup>1</sup>, est entré en vigueur le 5 mars 2018 pour une période de six ans, bien qu'il ait été initialement conçu pour s'étaler sur une durée de dix ans. Son coût total est de 250 millions d'USD, dont un prêt approuvé du FIDA de 26,5 millions d'USD consenti à des conditions particulièrement concessionnelles et un don relevant du CSD de 26,5 millions d'USD; un cofinancement approuvé du Fonds de l'OPEP de 20,0 millions d'USD; une contribution du Gouvernement de 33,7 millions d'USD; une contribution des bénéficiaires à hauteur de 14,3 millions d'USD. Des cofinancements du FVC à hauteur de 15 millions d'USD et de la Banque africaine de développement (BAfD) à hauteur de 50 millions d'USD étaient également attendus au moment de l'approbation. Le DEFIS a été délibérément conçu avec un déficit de financement de 64 millions d'USD, qui devait être comblé grâce à l'allocation de pays prévue au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11).

#### B. Description du programme initial

2. L'objectif global du DEFIS est d'améliorer durablement les revenus ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales vulnérables dans huit régions du sud de Madagascar. Son objectif de développement vise à transformer l'agriculture familiale par l'adoption à grande échelle de systèmes de production performants et résilients, et à intégrer les exploitations agricoles familiales aux filières rémunératrices.

### II. Justification du financement additionnel

#### A. Raison d'être

3. Depuis le démarrage du DEFIS en décembre 2018, l'exécution du programme a bien progressé malgré les difficultés découlant à la fois de la COVID-19, qui a touché un tiers du personnel de l'unité de coordination du programme (UCP), et de la sécheresse, qui a amené 1,1 million de personnes du sud du pays à solliciter une aide alimentaire d'urgence en 2021. Le rapport de supervision partiel<sup>2</sup> établi en juin 2021 par le FIDA confirme que le DEFIS n'est pas un projet à risque: la probabilité qu'il atteigne son objectif de développement et l'avancement global de son exécution ont été jugés satisfaisants.
4. Dans le cadre de projets d'irrigation, le DEFIS a permis de réaliser des investissements pour améliorer la gestion de l'eau sur une superficie de 7 618 hectares (soit 22% de l'objectif, fixé à 35 000 hectares). Des travaux sont en cours sur 1 608 hectares supplémentaires; et des passations de marchés sont en cours pour 9 783 hectares. Le rôle des organisations paysannes dans la multiplication des semences s'est accru, et le DEFIS a appuyé la production de 280 tonnes de semences certifiées et de 385 000 plants de café, ce qui a permis à 28 400 exploitations familiales d'avoir accès à des semences et à du matériel végétal.

<sup>1</sup> Voir le document EB 2017/122/R.11.

<sup>2</sup> En raison du décès du responsable financier du DEFIS en mai 2021, la supervision de la gestion financière a été reportée à septembre 2021, date prévue du recrutement d'un nouveau responsable financier.

5. Grâce au partenariat avec les organisations paysannes, des services de conseil et de vulgarisation agricoles ont pu être fournis à près de 63 000 exploitations familiales par le biais des écoles pratiques d'agriculture et d'élevage. S'agissant du développement des filières, les capacités techniques et organisationnelles de 1 789 organisations paysannes ont pu être renforcées, ce qui a permis à ces dernières de fournir des services à leurs membres sur le plan de l'accès aux intrants, aux financements et aux marchés. Par ailleurs, 33 accords contractuels ont pu être négociés entre des organisations paysannes et des sociétés privées, avec l'appui de la Chambre de commerce.
6. Ces avancées importantes ont pu être réalisées grâce à la logique de conception du DEFIS, qui a consisté à reproduire à plus grande échelle les bons résultats obtenus par le programme de pays du FIDA, en particulier les investissements réalisés dans les capacités organisationnelles et institutionnelles des institutions rurales telles que les organisations paysannes et le Fonds de développement agricole (FDA). Le déploiement rapide des investissements tient également à l'approche du DEFIS, qui consiste à relier la mobilisation de ressources financières supplémentaires à cinq seuils de performance<sup>3</sup>, à savoir: i) au moins 50 000 exploitants familiaux bénéficient des services du DEFIS; ii) 50% du financement initial du FIDA est décaissé; iii) un instrument stratégique à même d'améliorer la viabilité du FDA est adopté; iv) une réforme de la Chambre d'agriculture et des centres de services agricoles est menée à bien; v) les pouvoirs publics remettent en état une route dans le sud du pays pour faciliter l'accès aux marchés.
7. Bien que ces cinq seuils de performance ne soient pas contraignants, ils ont joué un rôle précieux en matière d'élaboration des politiques, incitant les pouvoirs publics à investir dans les infrastructures rurales de base et donnant aux petits exploitants les moyens de gagner leur autonomie. D'après le rapport de supervision établi par le FIDA en juin 2021, quatre de ces cinq seuils ont déjà été atteints. Le DEFIS a déjà permis de toucher deux fois plus de bénéficiaires que prévu au titre du premier seuil. En juin 2021, le taux de décaissement du financement initial du FIDA s'établissait à 41%, et tout indiquait qu'il atteindrait les 50% en décembre 2021. Le partenariat stratégique noué avec le FDA<sup>4</sup> s'est intensifié, 7,5 millions d'USD ayant été investis pour financer les plans d'activité des organisations paysannes. Grâce à l'assistance technique du DEFIS, l'instrument de financement du FDA a évolué, passant de l'octroi exclusif de dons à l'octroi de prêts et de dons, en partenariat avec des institutions financières privées.
8. Les efforts de participation à l'élaboration des politiques menés pendant la conception du DEFIS ont permis de mobiliser des investissements importants, avec la remise en état de trois routes cofinancée par la BAfD, la Banque mondiale, l'Union européenne et l'État malgache. Les progrès dans la mise en œuvre de la réforme visant à créer une véritable Chambre de l'agriculture sont beaucoup plus lents que prévu, mais le Ministre de l'agriculture s'est engagé à accélérer le processus moyennant l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
9. Les principales difficultés rencontrées lors des 30 premiers mois de l'exécution du programme ont été les suivants: i) les capacités inégales des différentes institutions décentralisées; ii) la pandémie de COVID-19 au début de 2020, qui a conduit le Gouvernement malgache à imposer des mesures de confinement strictes, notamment des restrictions de déplacement dans le pays; iii) la sécheresse persistante.

---

<sup>3</sup> Page 29, paragraphe 128 du rapport de conception du projet.

<sup>4</sup> Historiquement, le FDA est financé par le FIDA, l'Agence française de développement et l'Union européenne, qui a lancé en 2020 un nouveau projet d'un montant de 19,5 millions d'EUR.

10. Les principaux enseignements retenus sont les suivants: i) il est nécessaire d'intensifier le renforcement des capacités dans les institutions rurales décentralisées; ii) il convient d'accélérer le déploiement des investissements prévus dans les infrastructures de gestion de l'eau, en tenant compte du potentiel de chaque région ciblée; iii) le recours à des seuils de performance comme outils de participation à l'élaboration des politiques a incité le Gouvernement malgache à lancer des réformes (par exemple, offrir des possibilités de financement viables pour le FDA et multiplier les investissements pour remettre en état les routes du Sud); iv) l'approche fondée sur une unité de gestion du programme (UGP) décentralisée a offert davantage d'agilité dans les activités de passation de marchés au niveau régional. Compte tenu des répercussions de la COVID-19, on peut citer deux autres enseignements: i) une flexibilité accrue s'impose pour prévoir des interventions de relèvement liées à la COVID-19 (par exemple, accès aux intrants et aux marchés, etc.); ii) l'approche fondée sur une UGP décentralisée a été particulièrement efficace pour appuyer la continuité des opérations.
11. Le Gouvernement malgache considère le DEFIS comme l'un de ses projets de développement rural phares dans le sud du pays, et la crise humanitaire persistante souligne la pertinence du programme, qui constitue l'un des principaux leviers de réduction de la pauvreté intégrés fondés sur l'agriculture. Le rapport de supervision établi par le FIDA en juin 2021 indique que les bénéficiaires résilients face à la période de sécheresse actuelle ont accès aux zones irriguées, à des points d'eau multiservices, à un bloc agroécologique, à des technologies de collecte de l'eau (REEPS)<sup>5</sup>, à de petits ruminants, à des technologies de transformation du manioc en *gari*<sup>6</sup>, et à des activités tenant compte des enjeux nutritionnels (par exemple, jardins potagers).

#### **Aspects particuliers relatifs aux questions que le FIDA doit transversaliser en priorité**

12. Dans la perspective d'un cofinancement du FVC (53,9 millions d'USD), d'un don supplémentaire pour la nutrition de 0,5 million d'USD de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement, et du financement par l'Agence française de développement de la reproduction à plus grande échelle du Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes (GALS), le DEFIS intègre les thématiques transversales de FIDA<sup>11</sup>.
13. **Questions de genre.** Dans les zones rurales, 21% des ménages sont dirigés par une femme, dont 70% travaillent dans l'agriculture. Les femmes ont du mal à accéder à la terre et aux équipements agricoles. Bien que l'égalité femmes-hommes soit inscrite dans la loi, les coutumes dominantes perpétuent les pratiques discriminatoires à l'égard des femmes. La stratégie du DEFIS pour l'égalité femmes-hommes vise à garantir l'autonomisation des femmes rurales: i) en offrant un appui sur mesure aux femmes vulnérables pour les aider à renforcer leur capacité de production et à accroître leurs revenus; ii) en encourageant la présence des femmes au sein des organisations paysannes; iii) en transposant à plus grande échelle le GALS pour favoriser l'autonomisation des femmes rurales. Les femmes représentent actuellement 45% des bénéficiaires du DEFIS.
14. **Jeunes.** Environ 500 000 jeunes ruraux entrent chaque année sur le marché du travail à Madagascar, mais le secteur formel ne peut en absorber que moins de 10%. La création d'emplois dans le secteur agricole fait partie des solutions, puisque 77% des jeunes vivent dans les zones rurales et que 75% des salariés ont moins de 30 ans. Dans le cadre d'un partenariat avec le Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD), financé par le FIDA, le DEFIS a encouragé la présence des jeunes au sein des organisations

<sup>5</sup> Le réservoir d'eau enterré plein de sable (REEPS) est une technologie locale développée par une société locale.

<sup>6</sup> Farine de manioc originaire d'Afrique de l'Ouest, introduite dans le sud de Madagascar par le biais du Projet d'appui aux organisations professionnelles et aux services agricoles (AROPA), financé par le FIDA en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM).

paysannes, leur participation aux activités des filières, ainsi que leur accès aux actifs productifs. Le DEFIS permettra également d'intensifier l'intégration des thématiques transversales du FIDA à l'aide du GALS, et d'appuyer une initiative publique pilote visant à donner aux jeunes l'accès aux terres irriguées nouvellement aménagées. En 2021, les jeunes représentent 24% des bénéficiaires du DEFIS.

15. **Enjeux nutritionnels.** À Madagascar, les taux d'insécurité alimentaire des ménages et de malnutrition chronique figurent parmi les plus élevés au monde: un tiers des ménages vivent dans l'insécurité alimentaire et 47% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique. Grâce au partenariat stratégique noué avec l'Office national de la nutrition de Madagascar, le DEFIS investit pour améliorer l'accès à l'éducation nutritionnelle<sup>7</sup> et aux variétés à haute valeur nutritionnelle, ainsi que pour favoriser l'enrichissement des aliments.
16. **Défis liés aux changements climatiques.** Madagascar est classé au cinquième rang des pays les plus vulnérables aux changements climatiques. Au cours des dernières décennies, la température moyenne dans le sud de Madagascar est passée de 21,5 °C à 22,4 °C<sup>8</sup>, et les précipitations moyennes ont diminué, devenant plus irrégulières mais plus intenses. La fréquence et la durée des sécheresses ont également augmenté. Le DEFIS vise à répondre aux effets néfastes des changements climatiques: i) en renforçant la résilience des infrastructures rurales de base (par exemple, l'eau et l'irrigation, les marchés); ii) en améliorant la capacité des agriculteurs et des organisations paysannes à adopter des pratiques et des technologies de production résilientes face aux changements climatiques; iii) en favorisant l'accès à des variétés adaptées et à du matériel végétal résilients; iv) en régénérant les terres et les sols dégradés; v) en adoptant un aménagement intégré des terres au niveau des bassins versants et des paysages.
17. Conformément aux engagements en matière de transversalisation pris au titre de FIDA11, le programme a été classé comme:
  - incluant un financement climatique;
  - tenant compte des enjeux nutritionnels.

## **B. Description de la zone géographique et des groupes cibles**

18. Le DEFIS est exécuté dans huit régions<sup>9</sup> du sud, du centre et de l'est de Madagascar. Il profitera directement à 320 000 ménages d'exploitants vulnérables (soit 1,6 million de personnes), dont au moins 30% sont dirigées par des jeunes ou des femmes. Huit filières (riz, maïs, manioc, arachide, café, oignon, petits ruminants et miel) ont été retenues à raison de trois filières par région d'intervention. Les filières du sorgho et du millet seront également soutenues afin que la résilience des systèmes de production des exploitations familiales dans les zones semi-arides soit renforcée.

## **C. Composantes, résultats et activités**

19. Le programme s'articule autour de trois composantes: i) amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage; ii) développement de filières inclusives; iii) appui institutionnel, coordination et gestion du programme.

<sup>7</sup> Par exemple, en sensibilisant davantage les mères à une nutrition maternelle et infantile équilibrée, en promouvant les petits jardins potagers et en effectuant des démonstrations culinaires.

<sup>8</sup> Service météorologique national.

<sup>9</sup> Androy, Anosy, Ihorombe, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Vatovavy-Fitovinany, Atsimo-Atsinanana et Atsimo-Andrefana.



### **Composante 1. Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage**

20. **Sous-composante 1.1. Mobilisation efficiente de l'eau.** Les principaux résultats escomptés sont les suivants: i) la restauration de 20 000 hectares de périmètres existants; ii) l'aménagement de 8 000 hectares de nouveaux périmètres irrigués; iii) la réalisation de microaménagements sur 7 000 hectares; iv) la mise en place de 300 points d'eau; v) la mise en place de 50 réservoirs d'eau enterrés pleins de sable; vi) l'appui à la production de fourrage résilient sur 2 500 hectares.
21. **Sous-composante 1.2. Accès de proximité à des réseaux d'intrants pour l'agriculture et l'élevage.** L'accès de proximité des agriculteurs à des semences et à du matériel végétal de qualité sera facilité par: i) la mise en place d'un réseau de 1 400 agriculteurs multiplicateurs de semences; ii) la production de semences et de matériel végétal pour la culture de 151 500 hectares; iii) la promotion de variétés résilientes face aux changements climatiques; iv) la promotion d'un réseau de fournisseurs d'intrants agricoles et d'ateliers de fabrication de petit matériel agricole. Les activités non agricoles promues devraient offrir des emplois à plus de 200 personnes, dont 30% de jeunes.
22. **Sous-composante 1.3. Appui-conseil agricole de proximité et éducation nutritionnelle.** Le DEFIS financera: i) la création de 2 400 champs-écoles; ii) la mise en place de services d'appui-conseil au profit de 260 000 exploitants familiaux; iii) le renforcement des capacités de 2 400 femmes et de 2 400 jeunes en matière de structuration des organisations, de direction des opérations et de gestion; iv) l'alphabétisation de 14 000 jeunes et adultes. Les initiatives d'éducation nutritionnelle cibleront 270 000 exploitants familiaux et porteront sur les variétés biofortifiées et l'enrichissement des aliments.

### **Composante 2. Développement de filières inclusives**

23. **Sous-composante 2.1. Renforcement de l'organisation des producteurs pour l'accès aux marchés et développement des partenariats entre les organisations de producteurs et les opérateurs de marché (acteurs du secteur privé).** Le programme appuiera: i) le renforcement des capacités de 2 000 organisations paysannes afin qu'elles fournissent des services économiques à leurs membres; ii) 480 contrats entre organisations paysannes et opérateurs de marché associant 100 000 exploitations familiales.
24. **Sous-composante 2.2. Accès au financement.** Les principaux résultats attendus sont les suivants: i) 160 000 exploitants familiaux accèdent aux institutions de finance rurale; ii) 120 000 exploitants familiaux accèdent au crédit; iii) 90 000 exploitants familiaux reçoivent des microsubventions par l'intermédiaire du mécanisme de ciblage des plus vulnérables.
25. **Sous-composante 2.3. Développement des infrastructures post-récolte et d'accès aux marchés.** Le programme appuiera: i) la mise en place de 490 magasins de stockage; ii) la création de 45 centres de collecte; iii) la restauration de 50 marchés locaux; iv) la restauration de 800 kilomètres de pistes rurales.

### **Composante 3. Appui institutionnel, coordination et gestion du programme**

26. **Sous-composante 3.1. Appui institutionnel et participation à l'élaboration des politiques.** Le DEFIS contribuera au renforcement des capacités des institutions publiques et des entités associées à l'exécution du programme [par exemple, bureau régional des affaires agricoles, Chambre de commerce, Chambre d'agriculture, bureau de certification des semences, services de lutte contre le stress biotique (légionnaires d'automne, criquets pèlerins, varroas, etc.) et services de statistiques relatives à l'agriculture]. Ces structures bénéficient toutes d'un

ancrage décentralisé. Le renforcement des capacités s'appuiera en partie sur le déploiement de solutions numériques.

27. **Sous-composante 3.2. Coordination, gestion et suivi-évaluation du programme.** Cette sous-composante assurera: i) la coordination et la gestion administrative, technique et financière du programme; ii) le suivi-évaluation des activités et des résultats du programme; iii) les relations avec les autorités concernées, le FIDA et les autres intervenants; iv) la gestion des savoirs et la communication.

## D. Coût, avantages et financement

### Coût du programme

28. Le coût total du programme s'établit à 250 millions d'USD. Il est financé par un prêt du FIDA de 26,5 millions d'USD consenti à des conditions particulièrement concessionnelles et par un don relevant du CSD du même montant, auxquels s'ajoutent un prêt supplémentaire du FIDA de 61 millions d'USD consenti à des conditions particulièrement concessionnelles, un don supplémentaire relevant du CSD de 22,5 millions d'USD, un cofinancement du Fonds de l'OPEP d'un montant de 20,0 millions d'USD, qui a déjà été mobilisé, ainsi qu'un cofinancement attendu du FVC à hauteur de 53,9 millions d'USD. La contribution du Gouvernement s'élèvera à environ 25,3 millions d'USD, et la contribution des bénéficiaires à 14,3 millions d'USD.

Tableau 1

#### Résumé du financement initial et du financement additionnel

(en millions d'USD)

	<i>Financement initial</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	26,5	61,0	87,5
Don du FIDA	26,5	22,5	49,0
Autres cofinanceurs	149,0		73,9
Bénéficiaires	14,3		14,3
Emprunteur/Bénéficiaire	33,7		25,3
<b>Total</b>	250	83,5	250

Tableau 2

**Financement additionnel: coût du programme par composante (et sous-composante) et par source de financement**

(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Financements additionnels											Total	
	Prêt additionnel du FIDA		Don additionnel du FIDA		Autres cofinanceurs		Bénéficiaires			Emprunteur/Bénéficiaire			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature		%
<b>Composante 1. Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage</b>	<b>20 293</b>		<b>10 465</b>										<b>30 757</b>
1. Mobilisation efficace de l'eau	8 128	40	970	9									9 098
2. Accès de proximité à des réseaux d'intrants pour l'agriculture et l'élevage	3 817	19	4 211	40									8 028
3. Appui-conseil agricole de proximité et éducation nutritionnelle	8 347	41	5 284	50									13 631
<b>Composante 2. Développement de filières inclusives</b>	<b>31 504</b>		<b>4 513</b>										<b>36 018</b>
1. Renforcement de l'organisation des producteurs pour l'accès aux marchés et développement des partenariats	15 752	50	981	22									16 733
2. Accès au financement	4 281	14	1 377	31									5 658
3. Développement des infrastructures post-récolte et d'accès aux marchés	11 471	36	2 156	48									13 627
<b>Composante 3. Appui institutionnel, coordination et gestion du programme</b>	<b>9 204</b>		<b>7 522</b>										<b>16 726</b>
1. Appui institutionnel et participation à l'élaboration des politiques	5 829	63	4 147	55									9 976
2. Coordination et gestion du programme	2 814	31	2 814	37									5 627
3. Suivi-évaluation du programme	561	6	561	7									1 122
<b>Total</b>	<b>61 000</b>		<b>22 500</b>										<b>83 501</b>

Tableau 3

**Financement additionnel: coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement**

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Financements additionnels											Total					
	Prêt additionnel du FIDA		Don additionnel du FIDA		Autres cofinanceurs		Bénéficiaires			Emprunteur/Bénéficiaire							
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature		%				
1. Travaux de génie civil	13 609	13	2 678	3													16 287
2. Véhicules, équipement et matériel	560	12	560	12													1 120
3. Études, formation, assistance technique et contrats	27 956	40	8 048	11													36 003
4. FDA	16 416	29	8 800	16													25 216
5. Fonctionnement (salaires, traitements et indemnités, véhicules et bureaux)	2 459	24	2 414	23													4 874
<b>Total</b>	<b>61 000</b>	<b>24</b>	<b>22 500</b>	<b>9</b>													<b>83 501</b>

∞

Tableau 4

**Coût du programme par composante et par année**

(en milliers d'USD)

Composante	Année 1-3		Année 4		Année 5		Année 6		Année 7		Année 8		Année 9		Année 10		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Composante 1	8 430	6	14 090	9	21 874	14	26 454	18	26 886	18	26 262	17	18 768	12	8 312	6	151 077
Composante 2	3 374	5	6 817	10	13 352	20	13 354	20	13 477	20	8 469	13	4 435	7	3 644	5	66 921
Composante 3	4 812	15	3 157	10	3 989	12	3 794	12	4 791	15	4 047	13	3 207	10	4 206	13	32 002
<b>Total</b>	<b>16 616</b>	<b>7</b>	<b>24 064</b>	<b>10</b>	<b>39 215</b>	<b>16</b>	<b>43 602</b>	<b>17</b>	<b>45 154</b>	<b>18</b>	<b>38 777</b>	<b>16</b>	<b>26 410</b>	<b>11</b>	<b>16 162</b>	<b>6</b>	<b>250 000</b>

### **Stratégie et plan de financement et de cofinancement**

29. Le cofinancement attendu de 50 millions d'USD de la part de la BafD ne s'étant pas matérialisé, il sera retiré de la structure de financement du DEFIS. Pour combler le déficit de financement qui en résulte, le cofinancement demandé au FVC est passé de 15 millions d'USD à 53,9 millions d'USD, tandis que la totalité des ressources octroyées à Madagascar au titre de FIDA11 sera allouée au DEFIS. Les tableaux relatifs aux coûts ont été dûment mis à jour pour refléter la structure révisée des coûts, en privilégiant les investissements permettant d'améliorer rapidement les moyens d'existence des ménages ruraux les plus pauvres touchés par la COVID-19 et par la crise alimentaire qui frappe actuellement les régions semi-arides du sud de Madagascar. Les fonds de contrepartie ont été revus à la baisse en raison de la faible marge de manœuvre budgétaire de Madagascar, qui s'est encore réduite du fait de la COVID-19. Enfin, la durée du programme sera prolongée jusqu'en 2028, conformément à ce qui était prévu à l'origine.

### **Décaissement**

30. La lettre à l'Emprunteur mentionne les méthodes de décaissement suivantes pour le DEFIS, qui restent applicables: a) avances versées sur les comptes désignés: dépôts initiaux et reconstitutions ultérieures/justifications des avances sur les comptes désignés; b) remboursements, lorsque l'Emprunteur/le Bénéficiaire assure le financement en amont des dépenses du projet; c) paiement direct: paiements versés par le Fonds à des sous-traitants au nom de l'Emprunteur/du Bénéficiaire à partir des fonds du financement. Le FIDA autorise l'Emprunteur/le Bénéficiaire à utiliser des relevés de dépenses pour les retraits à partir des comptes de prêt/don. La lettre à l'Emprunteur précise les types et catégories de dépenses autorisés pour les retraits sur présentation de relevés de dépenses, et fixe le seuil de ces derniers à 75 000 USD. La lettre initiale à l'Emprunteur et sa version modifiée continuent de s'appliquer pour le financement additionnel. Le profil de décaissement du DEFIS est conforme à la période d'exécution.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

31. Outre les avantages induits par la hausse des rendements et de la production grâce à l'adoption de variétés améliorées, d'un matériel végétal de meilleure qualité et de pratiques de gestion plus efficaces, les investissements dans la construction et la remise en état des systèmes d'irrigation permettent de pratiquer des cultures multiples tout en réduisant les risques inhérents à l'agriculture pluviale. Les infrastructures de base telles que les pistes rurales et les entrepôts contribueront à faciliter l'accès aux marchés. Ces améliorations inciteront à leur tour à adopter de nouvelles technologies, à améliorer les rendements et à accroître les excédents commercialisables. Le DEFIS vise également à autonomiser les petits exploitants agricoles et leurs organisations, ainsi qu'à renforcer leurs capacités institutionnelles: ainsi, ils seront mieux armés pour mener des actions collectives.
32. Sur le plan environnemental, le calcul des avantages basé sur l'outil Ex-ACT donne un potentiel d'atténuation de l'ordre de 2 263 558 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> pour le DEFIS. Le programme affiche également un ratio de levier de 15,7 et un coût par tonne d'équivalent CO<sub>2</sub> de 28,8, ce qui témoigne d'un haut degré d'efficacité en matière de financement des interventions et de réduction des émissions de carbone. Selon des hypothèses prudentes, le taux de rentabilité économique interne du DEFIS est de 25,1%, et sa valeur actuelle nette de 268 millions d'USD.

### **Stratégie de sortie et durabilité**

33. Le fait que le DEFIS s'appuie sur les systèmes nationaux, notamment en collaborant avec des institutions qui encouragent le développement agricole à Madagascar (par exemple, les organisations paysannes, les chambres d'agriculture et de commerce et le FDA), est de nature à améliorer la pérennité des résultats du DEFIS. Les capacités techniques et opérationnelles de ces institutions nationales seront renforcées pour leur permettre de mieux remplir leur mission et de fournir

des services plus efficaces aux populations rurales. Le fait de concentrer les investissements de base autour des pôles de développement agricole permettra de générer des excédents commercialisables, ce qui attirera les acteurs privés. Les investissements réalisés dans les infrastructures rurales (par exemple, les routes et les pistes rurales) et les accords contractuels entre le secteur privé et les agriculteurs favoriseront un accès durable au marché. Les systèmes d'irrigation et les autres infrastructures et équipements productifs sont plus durables lorsque les capacités techniques et organisationnelles des associations d'usagers de l'eau ou d'autres infrastructures reposent sur le bon fonctionnement, la gestion efficace et la saine gouvernance de ces investissements. Renforcer les capacités techniques des organisations paysannes permettra à ces dernières de fournir des services agricoles de proximité durables à leurs membres (accès aux intrants, aux marchés, aux services de vulgarisation, etc.).

### III. Gestion des risques

#### A. Risques et mesures d'atténuation

34. Le tableau ci-après présente les principaux risques et les mesures d'atténuation envisagées.

<i>Risques</i>	<i>Appréciation</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Répercussions de la COVID-19	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une équipe d'exécution de projet auxiliaire en cas de contamination par la COVID-19</li> <li>Adhésion aux protocoles sanitaires relatifs à la COVID-19 et application de mesures préventives pour les bénéficiaires (organisation de formations en petits groupes en présentiel, et fourniture de forfaits Internet aux principaux acteurs ruraux)</li> </ul>
Instabilité politique	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre décentralisée du DEFIS</li> </ul>
Capacité de gestion financière	Substantiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement d'un ou d'une responsable des finances qualifié(e) pour le projet, et prestation d'une assistance technique – renforcement des capacités de contrôle interne</li> <li>Des audits de performance annuels du FDA seront effectués.</li> <li>Activités de participation à l'élaboration des politiques avec le Gouvernement malgache pour améliorer l'efficacité et la circulation des fonds</li> </ul>
Passation de marchés, compte tenu de la longueur des procédures administratives et des capacités limitées du pays	Substantiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités des chargés de programme et des fonctionnaires en ce qui concerne les procédures de passation de marchés</li> <li>Institutionnalisation de l'examen a posteriori des activités de passation de marchés moyennant un partenariat avec la commission des marchés publics intégrée au Ministère des finances</li> </ul>

35. De plus, même si les cofinancements attendus de la part du FVC et de l'État n'étaient pas mobilisés, hypothèse peu probable, les interventions financées par le FIDA pourraient tout de même être pleinement mises en œuvre. Toutefois, dans cette éventualité, le programme devrait être restructuré de manière à réduire l'ampleur des interventions qui devaient être financées par le FVC.

#### B. Catégorie environnementale et sociale

36. Le risque environnemental et social du DEFIS est modéré. Le FIDA a classé le programme dans la catégorie B, car celui-ci peut avoir un impact environnemental et/ou social négatif sur les populations humaines ou sur des zones d'importance écologique. Néanmoins, ces impacts négatifs peuvent être facilement corrigés par des mesures de prévention et/ou d'atténuation. Le plan de gestion environnementale et sociale a déjà été élaboré en tenant compte de la législation nationale applicable en matière d'évaluation de l'impact environnemental et social (décrets MECIE n° 99-954 et n° 04-167) pour les travaux liés aux infrastructures.

La performance du programme en matière de conformité aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique a été jugée plutôt satisfaisante (4)<sup>10</sup>.

### **C. Classement au regard des risques climatiques**

37. Le programme est classé comme présentant un risque climatique modéré. Les périmètres irrigués sont conçus et aménagés conformément aux normes nationales. Les infrastructures sont construites conformément aux normes en vigueur pour la protection contre les cyclones, les inondations et l'érosion. Les associations d'usagers de l'eau sont formées et bénéficient d'un appui pour améliorer la gestion des ressources en eau et l'entretien des réseaux d'irrigation. La promotion d'une approche d'aménagement intégré des terroirs au niveau des sous-bassins versants est fondée sur l'ingénierie sociale et sur des techniques agricoles climatiquement rationnelles en vue de réduire l'érosion, de lutter contre la sédimentation dans les structures hydroagricoles et d'accroître la durée de vie de l'ensemble des investissements. Les travaux de lutte contre l'érosion et l'amélioration du couvert végétal permettent aux agriculteurs de préserver et d'accroître le potentiel de leurs champs. Il demeure fondamental de renforcer les capacités de gestion des communautés en vue d'assurer la préservation et l'usage adéquat des bassins versants.

## **IV. Exécution**

### **A. Respect des politiques du FIDA**

38. En conformité avec le mandat du FIDA et son Cadre stratégique 2016-2025, le DEFIS respecte les orientations du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2022-2026 de Madagascar, dont l'objectif est de transformer les zones rurales et les systèmes alimentaires en améliorant durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales vulnérables, tout en renforçant leur résilience face aux chocs climatiques. Le programme contribuera à la réalisation des deux objectifs stratégiques du COSOP: l'objectif stratégique n° 1 – Améliorer la résilience des systèmes de production face aux aléas climatiques pour accroître la productivité des exploitations familiales et des microentreprises rurales; l'objectif stratégique n° 2 – Renforcer les filières agricoles et améliorer l'accès à des services financiers inclusifs pour des organisations et des producteurs ruraux ciblés. Le DEFIS est cohérent avec la stratégie de ciblage du FIDA visant à atteindre les plus pauvres, avec la politique financière destinée à permettre l'inclusion financière, ainsi qu'avec l'approche du FIDA en matière de collaboration avec le secteur privé. Le programme est conforme à la Politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement du FIDA.

### **B. Cadre organisationnel**

#### **Gestion et coordination du programme**

39. Le Ministère des finances et du budget représente l'Emprunteur, et le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) pilote l'exécution du DEFIS. La supervision stratégique est assurée par un comité national de pilotage, dont le rôle consiste à valider les plans de travail et budgets annuels (PTBA) et à évaluer le niveau d'avancement des activités et les résultats du programme, ainsi que leur cohérence avec les stratégies du secteur rural. Un comité régional de pilotage et de suivi est également chargé de veiller au respect des stratégies et priorités de développement à l'échelle régionale.
40. Le DEFIS est administré directement par une UCP qui dispose d'une autonomie administrative et financière. Cette unité est responsable de la mise en œuvre des activités du DEFIS conformément aux dispositions de l'accord de financement, des manuels du programme et des PTBA. Au niveau régional, la planification, la

<sup>10</sup> Rapport de mission de supervision partiel du FIDA, juin 2021.

supervision et la coordination des activités sont assurées par quatre unités de coordination régionales ou interrégionales<sup>11</sup>.

### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

41. Les procédures applicables pour la gestion des ressources du programme sont détaillées dans la lettre à l’Emprunteur, ainsi que dans le manuel de procédures administratives, financières et comptables du programme. L’UCP rend compte aux autorités nationales et au FIDA de la gestion et de l’utilisation des ressources du programme, de la gestion comptable, du suivi budgétaire et de la communication de l’information financière, conformément à l’accord de financement. Les risques de gestion financière inhérent et résiduel du programme ont été jugés substantiel et modéré, respectivement. La performance du projet en matière de gestion financière est jugée plutôt satisfaisante (4).
42. Les fonds octroyés par le FIDA sous la forme d’un prêt et d’un don sont versés sur deux comptes désignés, administrés selon la modalité d’un compte d’avances. Des comptes d’exploitation ont été ouverts auprès d’une banque commerciale à Antananarivo et dans les régions d’intervention pour faciliter les flux de fonds.
43. Outre la cellule d’audit interne du MAEP, le programme de pays de Madagascar dispose déjà d’une fonction d’audit interne au sein de la cellule d’appui au programme du FIDA (CAPFIDA), une unité rattachée au secrétariat général du MAEP qui fournit des services communs à l’appui des projets financés par le FIDA. Un audit externe des états financiers du DEFIS est réalisé chaque année, conformément aux directives du FIDA.
44. Les passations de marchés sont conformes aux directives du FIDA et aux dispositions du manuel de procédures administratives et financières du programme, et respectent le plan de passation des marchés élaboré sur la base du PTBA. La performance du programme en matière de passation de marchés est jugée satisfaisante (5)<sup>12</sup>.
45. Le DEFIS promeut la bonne gouvernance, notamment par: i) la mise en place de procédures de sélection de prestataires fondées sur la transparence et l’appel à la concurrence; ii) la participation des bénéficiaires à l’ouverture et à l’adjudication des offres au niveau régional; iii) la formation des responsables d’organisations paysannes aux règles de bonne gouvernance. Enfin, des ateliers de bilan et d’évaluation participative sont intégrés aux systèmes de suivi-évaluation, de manière à garantir la transparence et un échange régulier avec les bénéficiaires concernant la qualité et l’efficacité des interventions du programme.

### **C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique**

46. Le DEFIS s’appuie sur un système de suivi-évaluation axé sur les résultats qui répond aux exigences du MAEP et du FIDA. L’élaboration et la mise en œuvre de ce système engagent l’ensemble des parties prenantes, qui utilisent le manuel et le plan de suivi-évaluation établis. La performance du programme en matière de suivi-évaluation et de gestion des savoirs a été jugée plutôt satisfaisante (4)<sup>13</sup>.
47. Le DEFIS adopte une démarche de reproduction à plus grande échelle des acquis et réussites des projets antérieurs ou en cours financés par le FIDA. La stratégie de gestion des savoirs du programme est cohérente avec la démarche globale adoptée au niveau du pays et promue par la CAPFIDA. Plusieurs supports d’information ont été élaborés durant cette première phase d’exécution: une brochure générale, de courts articles mettant en lumière les réussites exemplaires (par exemple, la

<sup>11</sup> Elles sont situées à Fianarantsoa (régions couvertes: Ihorombe, Haute Matsiatra et Amoron’i Mania), à Manakara (régions couvertes: Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Atsinanana), à Taolagnaro (régions couvertes: Androy et Anosy) et à Ampanihy (région couverte: Atsimo-Andrefana).

<sup>12</sup> Rapport de mission de supervision partiel du FIDA, juin 2021.

<sup>13</sup> *Ibid.*



préparation du *gari*, les champs-écoles, la conclusion d'accords avec le secteur privé) publiés dans le bulletin d'information du MAEP, et de courtes vidéos documentaires.

#### **D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement**

48. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement du DEFIS sera modifié afin de prendre en compte les activités proposées et le financement additionnel dans le budget du programme. Le financement additionnel permettra de combler le déficit de financement et complétera le plan de financement convenu au stade de la conception.

#### **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

49. Un accord de financement entre la République de Madagascar et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'Emprunteur/au Bénéficiaire.
50. La République de Madagascar est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
51. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

#### **VI. Recommandation**

52. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de soixante et un millions de dollars des États-Unis (61 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Madagascar un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de vingt-deux millions cinq cent mille dollars des États-Unis (22 500 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

## Updated logical framework incorporating the additional financing

Chaîne logique	Indicateurs					Moyens de vérification			Hypothèses/ Risques
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Situation actuelle (2021)	Sources	Fréquence	Responsabilité	
Portée	<b>1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages</b>								
	Membres des ménages - Nombre de personnes	-	500 000	1 600 000	520 735				
	<b>1.a Nombre correspondant de ménages touchés</b>								
	Ménages dirigés par une femme - Ménages	0	26250	67 200	24 459				
	Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef - Ménages	0	98750	252 800	79 688				
	Ménages - Ménages	0	125000	320000	104 147				
	<b>1. Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet</b>								
	Femmes - Femmes	0	45000	115200	192 921				
	Hommes - Hommes	0	105000	268000	225 591				
	Jeunes - Jeunes	0	37500	96000	67 995				
	Personnes autres que les jeunes - Nombre	0	112500	288000	350 516				
Nombre total de personnes bénéficiant de services - Nombre de personnes				418 512					
<b>Objectif du projet</b>	<b>Taux de prévalence de la pauvreté rurale</b>								
Amélioration durable des revenus et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables dans les zones d'intervention	Pauvreté rurale - pourcentage - Pourcentage (%)	88	78	73		Enquêtes de référence, évaluation à mi-parcours et finale	Démarrage, mi-parcours et fin du programme.	UCP	La stabilité politique est renforcée (H). Les conditions macro-économiques s'améliorent (H).
	<b>Pourcentage de personnes ciblées dont la diversité alimentaire est améliorée</b>								
	Pourcentage de personnes ciblées dont la diversité alimentaire est améliorée - Nombre		45	84					
<b>Objectif de développement</b>	<b>Revenu moyen annuel des ménages (Ariary)</b>								
	Revenu moyen annuel des ménages (Ariary) - - Nombre	838100	4000000	4500000	nd				
La transformation des agricultures familiales par l'adoption à grande échelle de systèmes de production performants et résilients et l'intégration des EAF dans des filières rémunératrices	<b>1.2.4 Nombre de EAF déclarant une augmentation de la production</b>								
	Nombre ménages - Nombre	0	80000	260000	9 833	Rapports d'avancement	Semestrielle	UCP, Partenaires	Insécurité rurale (R).
	Hommes - Nombre	0	52000	182000	6 266				
	Femmes - Nombre	0	28000	78000	2 142				
	Jeunes - Nombre	0	24000	39000	1 799				
	Personnes autres que les jeunes - Nombre	0	56000	221000	8 034				
<b>Taux d'accroissement des rendements dans les filières de concentration</b>									
	Accroissement des rendements dans les filières de concentration - - Pourcentage (%)	0	20	30	50%	Rapports d'avancement	Annuelle	UCP, Partenaires	
<b>Effet direct</b>	<b>1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)</b>								
1. Des systèmes de production résilients et performants sont adoptés.	Femmes (%) - Pourcentage (%)		50	85		Enquête de référence, évaluation à mi-parcours et finale	Démarrage, mi-parcours et fin du programme	UCP	Catastrophes naturelles (R).
	Femmes (nombre) - Femmes		90000	344250					
	Ménages (%) - Pourcentage (%)		30	84					
	Ménages (nombre) - Ménages		100000	270000					
	Membres des ménages - Nombre de personnes		500000	1350000					
	<b>1.2.2 Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés</b>					Enquêtes adoption	Annuelle	UCP, Partenaires	
	Hommes - Hommes	0	77000	182000	19 274				
	Femmes - Femmes	0	33000	33000	7 520				
Jeunes - Jeunes	0	27500	65000	4 631					
Personnes autres que les jeunes - Nombre	0	82500	195000	22 061					

Chaîne logique	Indicateurs					Moyens de vérification			Hypothèses/ Risques
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Situation actuelle (2021)	Sources	Fréquence	Responsabilité	
	<b>3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique</b>								
	Hommes - Hommes	0	15092	37730	13 550	Enquêtes adoption			
	Femmes - Femmes	0	6468	16170	5 052				
	Jeunes - Jeunes	0	5390	13475	3 729				
	Personnes autres que les jeunes - Nombre	0	16170	40425	9 821				
<b>Produit</b>	<b>1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état</b>								
1.1 Les eaux de surface sont mobilisées et gérées d'une manière efficiente	Superficie en hectares - Superficie (ha)	0	25000	35000	7 618	Rapport d'avancement	Annuelle	UCP, Partenaires	Appropriation et implication des communes et régions (H).
	<b>3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat</b>								
	Superficie en hectares - Superficie (ha)		15000	45000	5 802	Enquêtes adoption	Annuelle	UCP, Partenaires	
<b>Produit</b>	<b>Nombres de EAF ciblés ayant accès aux services de distribution d'intrants</b>								
1.2 Les EAF ont un accès durable et de proximité aux intrants de qualité pour l'agriculture et l'élevage	Nombre ménages - Nombre	0	195000	260000	82 570,00	Rapport d'avancement	Annuelle	UCP, Partenaires	Adhésion des opérateurs privés (H)
	Hommes - Nombre	0	136500	182000	45 732,00				
	Femmes - Nombre	0	58500	78000	36 815,00				
	Jeunes - Nombre	0	48750	65000	20 298,00				
	Personnes autres que les jeunes - Nombre	0	146250	195000	62 272,00				
<b>Produit</b>	<b>Nombre de EAF ayant accès aux dispositifs de conseils agricoles</b>								
1.3 Des services de conseils agricoles adaptés et d'éducation nutritionnelle sont disponibles	Nombre ménages - Nombre		195000	260000	72 594	Rapport d'avancement	Semestrielle	Partenaires	
	Hommes - Nombre	0	151900	186900	41 328				
	Femmes - Nombre	0	65100	80100	31 265				
	Jeunes - Nombre	0	54250	66750	18 588				
	Personnes autres que les jeunes - Nombre	0	162750	200250	54 006				
<b>Effet direct</b>	<b>Valeur annuelle (Ariary) des produits des EAF commercialisés dans le cadre des partenariats OP/OM</b>								
2. Les petits producteurs sont intégrés dans des filières rémunératrices	Valeur annuelle des produits des EAF (USD) - Nombre		3 500 000	5 000 000	1 759 695	Etudes & enquêtes sur la commercialisation	Annuelle	UCP, Partenaires	Volatilité des marchés (R)
<b>Produit</b>	<b>Nombres des EAF impliquées dans le couple OP-OM</b>								
2.1 Les producteurs sont organisés pour saisir les opportunités de marchés présentes dans le cadre d'arrangements OP-OM	Ménages – Nombre		100000	240000	6 989	Rapport d'avancement			Adhésion des opérateurs privés (H).
	Hommes – Nombre		70000	168000	4 522				
	Femmes – Nombre		30000	72000	1 972				
	Jeunes – Nombre		25000	60000	1 181				
	Personnes autres que les jeunes – Nombre		75000	180000	5 735				
	<b>2.1.4 Nombres d'EAF soutenus qui sont membres d'une organisation de producteurs ruraux</b>								
	EAF – Nombre		100000	240000	52 586	Rapport d'avancement			
	Hommes – Nombre		70000	168000	32 379				
	Femmes – Nombre		30000	72000	20 210				
	Jeunes – Nombre		25000	60000	7 922				
	Personnes autres que les jeunes – Nombre		75000	180000	44 499				
	Femmes en position de leader – Nombre		10 000	24 000	3 953				
	<b>1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition</b>								
		Nombre de personnes qui participent - Nombre de personnes		300000	675000	10 922	Rapports d'avancement	Semestrielle	ONN/ORN
	Hommes - Hommes		120000	270000	2 228				

Chaîne logique	Indicateurs					Moyens de vérification			Hypothèses/ Risques
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Situation actuelle (2021)	Sources	Fréquence	Responsabilité	
	Femmes – Femmes		180000	405000	8 694				
	Ménages – Ménages		100000	270000	9 757				
	Membres des ménages bénéficiaires - Nombre de personnes		500000	1350000	51 943				
	Jeunes – Jeunes		90000	202500	2 809				
	Personnes autres que les jeunes – Nombre		210000	472500	7 956				
<b>Produit</b>	<b>1.1.5 Personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales</b>								
2.2 Des produits et services financiers adaptés sont accessibles aux producteurs	Femmes-accès services financiers en zones rurales-épargne - Femmes		17240	48000	0	Rapports d'avancement	Semestrielle	UCP, Partenaires	Adhésion des IMF (H)
	Jeunes-accès services financiers en zones rurales-épargne - Jeunes		14366	40000	0				
	Personnes autres que jeunes-accès services financiers en zones rurales. Epargne – Nombre				0				
	Hommes-accès services financiers dans les zones rurales-épargne – Hommes		10775	30000	0				
	Hommes-accès services financiers dans les zones rurales-crédit - Hommes		30169	72000	0				
	Femmes - accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit – Femmes		12930	48000	0				
	Jeunes-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Jeunes		10775	30000	0				
	Personnes autres que jeunes-accès services financiers dans les zones rurales. –crédit – Nombre				0				
	Personnes autres que autochtones- accès services financiers dans zones rurales-crédit – Nombre				0				
	Personnes ayant accès-services financiers dans les zones rurales-épargne - Nombre de personnes	0	57465	15000	0				
	Personnes-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Nombre de personnes	0	43099	120000	0				
	<b>Nombre de personnes qui participent Nombre</b>								
<b>Produit</b>	<b>2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état</b>								
2.3 Des infrastructures liées à la mise en marché des produits sont mises en place	Nombre total d'installations – Installations				23	Rapports d'avancement	Semestrielle	UCP, Partenaires	Appropriation et implication effective des communes et régions (H)
	Installations de commercialisation construites ou remises en état – Installations	0	30	40	-				
	Installations de transformation construites ou remises en état – Installations	0	15	30	16				
	Installations de stockage construites ou remises en état – Installations		250	490	20				
	<b>2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées</b>								
	Longueur des routes (km)	0	300	800	52	Rapports d'avancement	Semestrielle	UCP	

## Updated summary of the economic and financial analysis

Table A  
Financial cash flow models

<b>Coûts et Avantages production de semences de MAIS dus au DEFIS</b>				
<b>Rubriques</b>	<b>Situation sans projet</b>	<b>Situation avec projet</b>	<b>Situation additionnelle due au DEFIS</b>	<b>Accroissement (%)</b>
Capacité aménagée et exploitée (ha)	1	1	0	0%
Coût d'investissement (Ar)	271700	746700	475000	175%
Charges totaux (Ar)	1109100	1480100	371000	33%
Charges variables (Ar)	296400	115000	-181400	-61%
Production (kg de Mais en année de croisière)	950,0	1143	193	20%
Produit Brut (Ar) en année de croisière	1187500	1828800	641300	54%
cout de production en année de croisière	1114	831	-283	-25%
Marge brute(Ar)	441600	1152792	711192	161%
Main d'œuvre familiale	4	4	0	0
remuneration de la main d'œuvre familiale	110400	288198	177798	161%

Source: Mission de conception DEFIS juillet 2017

<b>Coûts et Avantages production riz SRI dus au DEFIS</b>				
<b>Rubriques</b>	<b>Situation sans projet</b>	<b>Situation avec projet</b>	<b>Situation additionnelle due au DEFIS</b>	<b>Accroissement (%)</b>
Capacité aménagée et exploitée (ha)	0,4	0,4	0	0%
Coût d'investissement (Ar)	236 800,00	566 800,00	330 000,00	139%
Total Coûts (Ar)	627 500,00	1 187 800,00	560 300,00	89%
Charges variables (Ar)	467 500,00	1 277 600,00	810 100,00	173%
Production (kg paddy en année de croisière)	1152,0	4180	3028	263%
Produit Brut (Ar) en année de croisière	921 600,00	3 344 000,00	2 422 400,00	263%
cout de production en année de croisière	406	306	-100	-25%
Marge brute(Ar)	454 100,00	2 066 400,00	1 612 300,00	355%
Main d'œuvre familiale	31	87	56,00	178%
remuneration de la main d'œuvre familiale	14 461,78	23 643,02	9 181,24	63%

Table B  
Project/programme costs and logframe targets

Component / Subcomponent	IFAD 10 Pret		IFAD 10 Don		IFAD 11 Pret		IFAD 11 Don		Fond Vert du Climat		OFID		Gouvernement		Beneficiaries		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Cash	%	Espece	%	Montant	%
<b>Composante 1. Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage</b>	<b>14 372</b>	<b>10</b>	<b>17 439</b>	<b>12</b>	<b>20 971</b>	<b>14</b>	<b>10 465</b>	<b>7</b>	<b>48 623</b>	<b>32</b>	<b>17 151</b>	<b>11</b>	<b>13 327</b>	<b>9</b>	<b>8 730</b>	<b>6</b>	<b>151 077</b>	<b>21</b>
1. Mobilisation efficiente des eaux	4 851	34	7 366	42	8 806	42	970	9	47 726	98	17 151	100	10 203	77	4 631	53	<b>101 704</b>	67
2. Accès de proximité à des réseaux d'intrants agricoles	4 972	35	3 653	21	3 817	18	4 211	40	486	1	-	-	1 418	11	1 552	18	<b>20 108</b>	13
3. Appui-conseil agricole de proximité et éducation nutritionnelle	4 549	32	6 419	37	8 347	40	5 284	50	411	1	-	-	1 706	13	2 548	29	<b>29 264</b>	19
<b>Composante 2. Développement des filières inclusives</b>	<b>5 774</b>	<b>9</b>	<b>6 015</b>	<b>9</b>	<b>30 756</b>	<b>46</b>	<b>4 513</b>	<b>7</b>	<b>5 187</b>	<b>8</b>	<b>2 850</b>	<b>4</b>	<b>7 184</b>	<b>11</b>	<b>4 642</b>	<b>7</b>	<b>66 921</b>	<b>61</b>
1. Renforcement organisation producteurs pour accès aux marchés et développement des PPPP	969	17	2 115	35	15 752	51	981	22	-	-	-	-	406	6	1 887	41	<b>22 110</b>	33
2. Accès au financement	1 478	26	1 553	26	4 281	14	1 377	31	-	-	-	-	606	8	83	2	<b>9 378</b>	14
3. Développement infrastructures de stockage, de conditionnement et de mise en marché	3 327	58	2 347	39	10 724	35	2 156	48	5 187	100	2 850	100	6 172	86	2 671	58	<b>35 433</b>	53
<b>Composante 3. Appui institutionnel, engagement politique, coordination et gestion des ressources du Programme</b>	<b>6 355</b>	<b>20</b>	<b>3 048</b>	<b>10</b>	<b>9 272</b>	<b>29</b>	<b>7 522</b>	<b>24</b>	<b>89</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 806</b>	<b>15</b>	<b>909</b>	<b>3</b>	<b>32 002</b>	<b>18</b>
1. Appui institutionnel et engagement politique	2 881	45	1 003	33	5 829	63	4 147	55	-	-	-	-	2 388	50	909	100	<b>17 158</b>	54
2. Coordination du programme	3 215	51	1 795	59	2 814	30	2 814	37	63	71	-	-	2 064	43	-	-	<b>12 765</b>	40
3. Suivi & Evaluation du programme	258	4	250	8	630	7	561	7	26	29	-	-	354	7	-	-	<b>2 079</b>	6
<b>Total</b>	<b>26 500</b>	<b>11</b>	<b>26 502</b>	<b>11</b>	<b>61 000</b>	<b>24</b>	<b>22 500</b>	<b>9</b>	<b>53 900</b>	<b>22</b>	<b>20 000</b>	<b>8</b>	<b>25 317</b>	<b>10</b>	<b>14 281</b>	<b>6</b>	<b>250000</b>	<b>100</b>

Table C: **Main assumptions and shadow prices**

Intrants / Produits	Unité	Coût / prix (Ar)	
		Avant projet	Avec projet
Main-d'œuvre saisonnière	Personne jour	4 000	4 000
Main-d'œuvre permanente	Personne mois	35 000	35 000
NPK	Kg	2 400	2 400
Urée	Kg	2 400	2 400
Fumure organique fumier	Tonne	30 000	30 000
Guano	Kg	1 200	1 200
Produits de traitement	Litre	60 000	60 000
<b>Semences, Bouture et plants améliorés</b>			
Mais	Kg	2 000	1 600
Manioc	Bouture	50	25
Riz	Kg	2 000	2 000
Arachide	Kg	4 000	4 000
Oignon	Kg	350 000	350 000
Plants caféiers	Unite	700	1 100
Géniteurs petits ruminants	Unite	100 000	80 000
<b>Produits commercialisés</b>			
Riz	Kg	700	800
Manioc sec	Kg	300	300
Mais	Kg	800	950
Café coque	Kg	4 000	5 000
Oignon	Kg	1 000	1 500
Arachide coque	Kg	1 000	1 300

**Tableau: Production et rendement des cultures ciblées**

Spéculations agricoles	Production (kg)*				SAU (ha)	Rendement (kg/ha)**			
	Sans projet	Avec projet	Accroissement	%		Sans projet	Avec Projet	Accroissement	%
Semences maïs	950	1143	193	20,32%	1	1200	1499,87	299,87	24,99%
Arachide	510	950	440	86,27%	1	600	1000	400	66,67%
Maïs	640,00	1900	1260	196,88%	1	800	1500	700	87,50%
Riz SRA	1 080,00	3 040,00	1960	181,48%	0,4	3000	4000,00	1000	33,33%
Riz SRI	1152	4180	3028	262,85%	0,4	3200	5500,00	2300	71,88%
Manioc	1280	4560	3280	256,25%	1	4000	12000	8000	200,00%
Oignon	1 600	3 563	1963	122,66%	0,25	8 000,00	15 000,00	7000	87,50%
Pépinière (Plants)	8 200	9 600	1400	17,07%	0,03	273333,33	320000	46666,667	17,07%
Café	450	1700	1250	277,78%	1	450	1700	1250	277,78%
Apiculture (kg/ruche)	725,76	1 270,08	544	75,00%	48	15,12	26,46	11,34	75,00%
Petits ruminants	115	147	32	28,20%					
Labour-transport rural de proximité	75	105	30	40,00%					
Collecte de produits agricole	971200	1214000	242800	25,00%					
Artisan forgeron production et réparation ma	40	60	20	50,00%					
Décorticage de riz	1 480,00	2 123,33	643	43,47%					
*/la production considérée est celle utilisée (production totale déduite des pertes post-récolte)									
**/le rendement est le quotient de la production totale par la surface exploitée ou le nombre de ruche									



Table D  
Beneficiary adoption rates and phasing

Financial model by crop activity	No EAF	EAF touchées en										Total
		year 1	year 2	year 3	year 4	year 5	year 6	year 7	year 8	year 9	year 10	
1.seeds multiplication	1 400	50	100	150	300	300	200	200	100			1 400
2.Peanuts cultivation	51 000	500	3000	7000	11400	10000	10000	4600	4000	500		51 000
3.Maize cultivation	76 800	550	5100	8750	15100	13400	16100	11000	4700	2100		76 800
4.Cassava cultivation	34 000	500	4000	7000	7000	7000	4000	3000	1000	500		34 000
5.Rice SRA cultivation	62 000		500	4500	8000	8000	10000	12000	12600	6400		62 000
6.Rice SRI cultivation	8 000		600	900	2000	1000	1000	900	900	700		8 000
7. Onion cultivation	6 000	500	800	900	900	1000	800	600	500			6 000
8.Pépinière Caféiers	100	0	10	20	30	20	10	10				100
9.Coffee production	30 000		600	1865	6056	6001	6400	4946	3044	1088		30 000
10.Small ruminants	40 000	400	5960	6000	8000	6000	7000	3000	2000	1640		40 000
11.Bee keeping	10 000		2000	2000	2100	2000	1000	300	200	400		10 000
12.Rice dehulling	100		10	20	25	25	10	10				100
13.Rice, maize, eanuts, cofee collectors	100		10	20	30	20	10	10				100
14. blacksmith craftsman	200		20	30	50	50	30	20				200
15. Transport service provision, etc labour	300		19	50	61	60	50	40	20			300
<b>Total</b>	<b>320 000</b>	<b>2500</b>	<b>22729</b>	<b>39205</b>	<b>61052</b>	<b>54876</b>	<b>56610</b>	<b>40636</b>	<b>29064</b>	<b>13328</b>	<b>0</b>	<b>320 000</b>

Table E  
Economic cash flow

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
<b>1. COSTS</b>																				
Transfer pricing -PMU costs	300	90	92	140	90	95														
<b>2. COSTAB COSTS</b>																				
Economic costs	1 702	3 556	3 639	3 070	2 337	1 275	-													
<b>Total costs</b>	<b>2 002</b>	<b>3 646</b>	<b>3 731</b>	<b>3 210</b>	<b>2 427</b>	<b>1 370</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>	<b>373</b>
<b>2. NET ECONOMIC BENEFITS</b>																				
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total Benefits</b>	<b>-648</b>	<b>-4 109</b>	<b>-6 448</b>	<b>-8 318</b>	<b>-3 633</b>	<b>1 363</b>	<b>7 517</b>	<b>16 004</b>	<b>23 007</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>	<b>29 702</b>
Environmental benefits / EXACT	0	0	0	0	0	0	0	504	504	504	504	504	504	504	504	504	504	504	504	504
<b>3. ECONOMIC CASH FLOW</b>	<b>-2 650</b>	<b>-7 755</b>	<b>-10 180</b>	<b>-11 528</b>	<b>-6 060</b>	<b>-7</b>	<b>7 144</b>	<b>15 631</b>	<b>22 634</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>	<b>29 329</b>

ERR	24.8%
NPV	91 768
Ratio B/C	3.3

Table F  
Sensitivity analysis

Résultats	TRE	VAN	VAN
		Ar Million	\$US Million
Base (VAN = 0)	30.2%	1 398 372.21	437.0
Si hausse des coûts de 10%	29.1%	1 366 039.3	426.9
Si hausse des coûts de 20%	28.0%	1 333 706.5	416.8
Si hausse des coûts de 30%	27.0%	1 301 373.6	406.7
Si hausse des coûts de 50%	25.1%	1 236 707.9	386.5
Si baisse de la Marge brute de 10%	29.0%	1 226 202.1	383.2
Si Baisse de la marge brute de 20%	27.5%	1 054 032.0	329.4
Si Baisse de la marge brute de 30%	25.8%	881 861.9	275.6
Si Baisse de la marge brute de 50%	21.3%	537 521.7	168.0
Si bénéfices retardés de 1 an	27.1%	1 197 374.9	374.2
Si bénéfices retardés de 2 ans	24.3%	1 009 585.3	315.5